

METHODE ELECTRONICS, INC.

CODE DE CONDUITE

MARS 2026

Ce Code de conduite définit les attentes qui guident nos décisions, nos actions et nos interactions. Il s'applique à l'ensemble du personnel, à tous les niveaux hiérarchiques. En travaillant chez Methode, nous nous engageons à respecter ces normes.

Table des matières

I. Gagner et maintenir la confiance

- Prendre de bonnes décisions
- Exprimez-vous
- Notre engagement envers la qualité et l'amélioration continue
- Concurrence loyale
- Éviter les conflits d'intérêts

II. Mener les affaires de la bonne manière

- Prendre de bonnes décisions
- Exprimez-vous
- Notre engagement envers la qualité et l'amélioration continue
- Concurrence loyale
- Éviter les conflits d'intérêts

III. Conduite des affaires avec sécurité et respect

- Travail d'équipe et collaboration
- Un lieu de travail sûr et respectueux
- Responsabilité environnementale

IV. Conduite des affaires avec intégrité

- Intégrité financière et tenue de registres exacts
- Lutte contre la corruption
- Protection des actifs
- Informations confidentielles et propriétaires
- Vie privée et protection des données
- Communication et relations

Introduction

Le présent Code de conduite (« Code ») s'applique à tous les employés, dirigeants, administrateurs, sous-traitants et toute autre personne agissant pour le compte de Methode Electronics, Inc. et de ses filiales (« Methode ») dans le monde entier. Ce Code définit les attentes fondamentales concernant **la manière dont nous menons nos activités** et constitue une condition d'emploi chez Methode. Le non-respect du Code peut entraîner un licenciement ou d'autres mesures disciplinaires. Chacun de nous **est tenu** de comprendre et d'appliquer le présent Code dans ses activités professionnelles et de **nous tenir responsables** de **faire preuve de discernement** dans toutes ses interactions professionnelles.

Nous nous engageons à **travailler ensemble** en tant qu'équipe mondiale unifiée afin de développer des solutions répondant aux besoins de nos clients, de **fournir des produits fiables** de manière constante et d'**innover en permanence** pour répondre aux besoins futurs des marchés que nous servons. Toutes ces actions visent à **créer durablement de la valeur** pour nos actionnaires.

Cet état d'esprit **One Methode** constitue le fondement de notre réussite et la manière dont nous **renforçons notre légitimité** à diriger par l'innovation, la valeur, la responsabilité et la confiance. Ensemble, nous appliquons **honnêteté, équité et discipline** dans notre travail et dans nos interactions professionnelles avec nos collègues, clients, fournisseurs, concurrents et communautés, partout dans le monde. Ce principe d'équité est essentiel.

One Methode signifie également que nous privilégions l'intérêt global de l'entreprise plutôt que celui d'une division, d'un site ou d'un individu. Nous ne devons pas entrer en concurrence avec Methode ni aider d'autres à le faire. Nous faisons progresser les intérêts de Methode chaque fois que des opportunités commerciales se présentent.

One Methode :

Nous nous engageons à travailler ensemble en tant qu'équipe mondiale unifiée afin de développer en continu des solutions répondant aux besoins futurs. Cet état d'esprit constitue le fondement de notre réussite et la manière dont nous renforçons notre légitimité à diriger par l'innovation, la valeur, la responsabilité et la confiance.

I. Gagner et maintenir la confiance

Prendre de bonnes décisions

Chez Methode, nous gagnons et **instaurons la confiance** avec toutes nos parties prenantes, clients, fournisseurs, employés, actionnaires, autorités de régulation, **en faisant ce qui est juste**, à chaque fois, même lorsque c'est difficile. Si vous êtes confronté à une décision difficile, prenez le temps de réfléchir et posez-vous les questions suivantes :

- Ma décision est-elle conforme à notre Code et à nos politiques ?
- Comment ma décision sera-t-elle perçue par les autres ?
- Suis-je prêt à en assumer la responsabilité ?
- Ma décision respecte-t-elle la loi ?

Toutes les décisions ne sont pas simples, et nous n'attendons pas de vous que vous ayez toutes les réponses. En revanche, nous attendons de vous que vous **demandiez conseil** et clarification **avant d'agir** lorsque vous avez un doute.

Exprimez-vous

One Methode signifie que chacun contribue, par ses actions, à notre culture. La confiance se construit par notre crédibilité, notamment par notre capacité à assumer nos actes. Nous attendons de vous un **comportement éthique et intègre**, et que vous évitiez toute conduite susceptible de nuire à notre réputation ou de donner l'apparence d'un mauvais comportement.

Nous contribuons tous à une culture où **l'on agit correctement**, où l'on partage les connaissances, où l'on signale les problèmes et où l'on en tire des enseignements. Nos dirigeants doivent promouvoir la culture de Methode, **garantir une communication ouverte** et **protéger ceux qui s'expriment** ou expriment des préoccupations.

Si quelque chose ne semble pas correct ou si vous pensez qu'une violation d'une politique de Methode, du Code ou de la loi en vigueur s'est produite ou pourrait se produire, signalez votre préoccupation en utilisant l'une des méthodes suivantes :

- Parlez à votre superviseur immédiat ou à un autre responsable ; ou
- Contactez les services Conformité, Juridique ou Ressources humaines ; ou
- Accédez à la ligne d'assistance Methode (signalement anonyme disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en plusieurs langues :

<https://methode.integrityline.com>)

Nous comprenons que le fait de signaler une préoccupation peut vous mettre mal à l'aise. Nous saluons votre courage et vous remercions de contribuer à **faire ce qu'il faut professionnellement**. Methode interdit strictement toute intimidation ou représailles à l'encontre de toute personne effectuant un signalement honnête de bonne foi.

Notre engagement envers la qualité et l'amélioration continue

La culture de confiance de Methode **consiste à fournir des produits de qualité et le respect de nos engagements**. Nous privilégions la transparence et l'intégrité des données dans chaque processus et **agissons rapidement** pour identifier, évaluer et résoudre les problèmes de sécurité des produits. Si vous participez à la conception ou à la fabrication de produits, maintenez des dossiers de qualité **exacts et complets** tout au long des processus de production, y compris les résultats de tests et les rapports d'inspection. Ne falsifiez jamais les résultats, ne contournez pas les contrôles et ne prenez pas de raccourcis susceptibles de compromettre la qualité, la sécurité ou la performance. Si vous observez des défauts ou des écarts de conformité, informez immédiatement un responsable Methode et prenez les mesures nécessaires pour corriger la situation.

Maintenir la confiance exige **une amélioration continue constante** en appliquant les enseignements tirés, en investissant dans la formation pour renforcer nos compétences et en remettant en question les pratiques obsolètes. Chacun de nous a la responsabilité de **rechercher de meilleures façons de travailler**, par l'apprentissage, la collaboration ou l'innovation, afin d'anticiper les besoins des clients et de tenir nos engagements. En suivant le système de production Methode, nous garantissons discipline et proactivité afin de répondre et de **dépasser les attentes**.

Concurrence loyale

Nous cherchons à surpasser nos concurrents **de manière équitable et honnête**. Nous recherchons des avantages concurrentiels grâce à des **performances supérieures**, jamais par des pratiques commerciales contraires à l'éthique ou illégales. Par exemple, dans nos relations avec les concurrents et dans la fixation des prix et des conditions de vente avec les clients et revendeurs, nous ne fixons pas les prix, ne coordonnons pas les offres, ne partageons pas les marchés et ne participons à aucune autre pratique anticoncurrentielle.

Nous ne discutons pas non plus d'informations de marché non publiques avec nos concurrents, y compris les prix, les territoires ou les stratégies. Nous **respectons les droits de propriété intellectuelle** d'autrui et ne cherchons pas à obtenir ou utiliser de manière inappropriée leurs informations confidentielles. Nous **décrivons nos produits** et offres **de manière véridique et précise** et n'adoptons pas de pratiques marketing déloyales.

- Concurrencer loyalement
- Protéger les informations confidentielles
- Communiquer honnêtement

Éviter les conflits d'intérêts

Les décisions commerciales doivent être fondées sur les besoins de Methode, et non sur des gains personnels potentiels ou les intérêts de la famille, des amis ou de tiers. N'utilisez pas à des fins personnelles les ressources, les actifs ou le temps devant être consacré à Methode. Methode **exige la divulgation de tout intérêt privé qui interfère** de quelque manière que ce soit, ou même semble interférer, avec les intérêts de Methode.

Veillez travailler avec les services Juridique ou Conformité pour **traiter et résoudre tout conflit potentiel**. **Retirez-vous des décisions liées à Methode** impliquant une entreprise dans laquelle vous ou un membre de votre famille **détenez un contrôle ou un intérêt financier significatif**, ainsi que des **décisions ou affaires** impliquant un membre de votre famille ou une personne avec laquelle vous entretenez une relation personnelle importante.

II. Mener les affaires de la bonne manière

En tant qu'entreprise internationale exerçant ses activités à travers différents pays et frontières, **Methode veille à opérer en conformité avec toutes les lois en vigueur**. Cela inclut les lois et réglementations relatives à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, à la lutte contre le blanchiment d'argent, à l'impact environnemental, aux droits de l'homme, au droit du travail, aux sanctions, à l'import/export, ainsi qu'à la fiscalité et aux douanes. **Demandez toujours conseil au service Juridique ou Conformité** lorsque vous avez un doute sur l'application des lois ou réglementations à votre travail ou aux activités de Methode.

Approvisionnement responsable et gestion des risques liés aux tiers

Nous sélectionnons des fournisseurs, partenaires commerciaux et autres prestataires qui partagent notre engagement à **mener les activités correctement**. Nous engageons des tiers uniquement à **des fins commerciales légitimes**, sur la base de qualifications objectives, après un processus de sélection rigoureux et des vérifications liées au devoir de vigilance fondées sur les risques.

Nous gérons les dépenses de l'entreprise de manière responsable et **respectons la matrice des autorités mondiales ainsi que les politiques de dépenses** lors de l'exécution ou de la prise d'engagements pour Methode.

Nous veillons à **éviter l'utilisation de matériaux ou de services** qui contribuent aux violations des droits de l'homme, à la corruption, au financement de groupes armés et à d'autres préjudices sociétaux. Lors de la gestion et supervision d'interactions avec des tiers pour Methode, nous nous assurons que le travail effectué pour Methode **est cohérent avec toutes les politiques de Methode et les attentes en matière de conformité.**

N'utilisez jamais un tiers pour accomplir un acte qu'il vous serait interdit d'effectuer directement.

- Ai-je besoin d'un accord de confidentialité ?
- Est-ce que je respecte les politiques de l'entreprise ?
- Ai-je vérifié le tiers ?

Pour plus de détails, veuillez consulter Methode Connect, la matrice des autorités mondiales et les politiques de dépenses applicables.

Commerce international et douanes

Lorsque nous déplaçons nos biens et matériaux à travers le monde, nous prenons des mesures pour **respecter toutes les exigences en vigueur en matière de commerce et de douanes**. Le commerce international est un domaine dynamique et, selon le type de transaction, les règles d'importation et d'exportation peuvent varier selon les pays ou entraîner des exigences contradictoires.

Si votre rôle implique le déplacement ou l'expédition de marchandises à travers des frontières internationales ou la conformité à des obligations douanières, vous êtes responsable de suivre les processus établis, ainsi que de maintenir et de déclarer des données commerciales exactes afin de respecter les restrictions à l'importation et à l'exportation. Avant tout, chacun de nous doit savoir **reconnaître** les situations impliquant des contrôles commerciaux et **demandeur conseil** chaque fois que nous constatons un problème ou que nous ne savons pas comment nous conformer.

Documents exacts Fournissez des informations exactes, complètes et dans les meilleurs délais concernant les transactions d'importation et d'exportation, y compris la classification des marchandises.

Droits de douane et taxes Assurez-vous de respecter pleinement toutes les exigences locales du site avant de demander une réduction des taux de taxe ou de droits de douane.

Utilisations finales interdites Assurez-vous que votre exportation ne soutient pas des utilisations finales interdites, telles que des usages nucléaires ou militaires dans certains pays.

Vérification des tiers Vérifiez toutes les parties avant de conclure des contrats, y compris les clients potentiels, et ne faites jamais affaire avec des pays ou des individus interdits ou sanctionnés.

Boycott N'acceptez jamais de participer à un boycott ou de refuser de traiter avec un client spécifique, sauf si vous le faites sur la base des conseils du service juridique ou de la conformité.

Pour plus d'informations, consultez la page Politiques sur Methode Connect.

III. Conduite des affaires avec sécurité et respect

Un lieu de travail sûr et respectueux

Nous reconnaissons que **notre personnel est notre atout le plus précieux**. Nous nous efforçons d'offrir un lieu de travail où chaque employé, sous-traitant et visiteur se sent en **sécurité, estimé et soutenu**. Nous avons une culture fondée sur la **responsabilité partagée** en matière de santé et de sécurité.

Chacun de nous est **tenu de respecter les processus de sécurité** conçus pour nous protéger, **en respectant** les pratiques de travail requises, en utilisant les équipements de protection appropriés et en ne prenant jamais de raccourcis qui compromettent notre sécurité ou celle des autres. Grâce à l'identification et à l'atténuation proactives des risques, nous **permettons à chacun de s'approprier** son bien-être et celui de son entourage.

Methode interdit toute discrimination fondée sur l'apparence, la couleur, la religion, les croyances, l'âge, le sexe, l'origine nationale, l'identité ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, le handicap, les conditions médicales, l'état matrimonial, le statut d'ancien combattant ou militaire, le statut de citoyenneté ou tout autre statut protégé par la loi. La violence, l'intimidation, le harcèlement sexuel et les comportements manipulateurs ne sont pas acceptables.

Si vous êtes confronté à un comportement problématique ou à des conditions de travail dangereuses, ou si vous en êtes témoin, prenez des mesures pour y mettre fin **en vous exprimant** directement ou **en demandant de l'aide** à un responsable Methode.

Methode s'engage à **protéger les droits de l'homme** au sein de sa main-d'œuvre, y compris dans sa chaîne d'approvisionnement. Methode ne tolère pas les conditions de travail illégales ou forcées, ni les traitements cruels ou inhumains en lien avec ses activités.

Methode **soutient** la liberté de mouvement et la liberté d'association des travailleurs, y compris le **droit des travailleurs** de former et de rejoindre des syndicats de leur choix, de négocier collectivement, de participer à des rassemblements pacifiques, ainsi que de s'abstenir de telles activités.

Travail d'équipe et collaboration

Un travail d'équipe productif est un élément essentiel de notre culture **One Methode**, où nous **travaillons en collaboration** et résolvons les conflits de manière directe et respectueuse. Nous nous efforçons de créer des lieux de travail inclusifs et diversifiés où des points de vue variés et uniques sont librement échangés afin **d'améliorer et d'innover en permanence**. Nous fondons nos décisions en matière d'emploi sur des besoins commerciaux légitimes, le mérite, les compétences et qualifications, ainsi que la performance au travail. Nous attendons de chacun dans notre environnement de travail qu'il traite les autres avec **confiance et respect mutuels**, et qu'il agisse en gestionnaire et citoyen responsables dans les communautés où nous opérons.

Responsabilité environnementale

Methode s'engage à **réduire son impact environnemental** et à être un **gestionnaire responsable** des environnements dans lesquels nous opérons. Nous nous engageons à promouvoir des pratiques commerciales durables, notamment en prévenant et en atténuant la pollution et les impacts négatifs sur la santé, en minimisant les déchets et **en gérant de manière responsable** les ressources telles que l'eau, l'énergie et les matériaux utilisés dans nos activités. Methode prend des mesures pour réduire ses émissions directes et indirectes de dioxyde de carbone, notamment en étudiant l'utilisation d'électricité verte et de matériaux secondaires ou de biomatériaux dans ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement.

Consultez le dernier rapport de responsabilité d'entreprise de Methode pour plus de détails sur nos efforts environnementaux.

IV. Conduite des affaires avec intégrité

Intégrité financière et tenue de registres exacts

Nous sommes **honnêtes et transparents** quant à nos opérations et à nos performances. Nos états financiers, livres et registres, ainsi que notre documentation, doivent **refléter fidèlement notre activité commerciale**. Chaque fois que nous communiquons ou

rapporçons des informations en interne ou en externe, elles doivent être **véridiques, exactes et complètes**.

Nous n'autorisons pas les comptes ou transactions non divulgués ou non enregistrés, ni les transactions parallèles non documentées. Assurez-vous que toutes les transactions, y compris le temps de travail et les dépenses professionnelles, sont enregistrées **de manière exacte et complète** dans les systèmes et registres de Methode. Ne vous engagez jamais dans la dissimulation ou la falsification d'informations. Nous respectons toutes les normes, principes, lois et exigences de l'entreprise en vigueur en matière de comptabilité et de reporting financier, ainsi que pour les rapports externes et les interactions avec les autorités gouvernementales ou les auditeurs.

Consultez les politiques financières et comptables de Methode pour plus d'orientations sur ces sujets.

Lutte contre la corruption

Nous n'offrons pas, ne payons pas et n'acceptons pas de pots-de-vin, de commissions occultes ou d'autres paiements inappropriés dans le cadre des activités de Methode. Cela s'applique aux interactions avec les entités et agences gouvernementales, ainsi qu'avec les personnes et entreprises du secteur privé.

N'offrez, ne promettez, ne fournissez, ne sollicitez, n'autorisez ni **n'acceptez jamais quoi que ce soit de valeur**, directement ou indirectement par l'intermédiaire de tiers, dans le but d'**influencer de manière inappropriée** les actions ou décisions d'un destinataire afin d'obtenir ou de conserver des affaires ou de sécuriser un avantage indu. Ne fournissez ni n'acceptez jamais de cadeaux ou de services d'hôtellerie ou de restauration dans le but d'influencer une décision commerciale, que ce soit dans le cadre de relations avec des employés du gouvernement ou dans le secteur privé.

Les dons à des œuvres caritatives, y compris les parrainages au profit d'organisations caritatives reconnues, ne peuvent être effectués que pour **un objectif caritatif légitime** et en conformité avec toutes les politiques de l'entreprise.

Consultez la politique anticorruption de Methode, la politique relative aux cadeaux et aux services d'hôtellerie et de restauration, la politique relative aux dons caritatifs et contributions politiques, ainsi que la Matrice des autorités mondiales pour plus de détails sur la manière d'agir correctement sur ces sujets.

Protection des actifs

Nous **protégeons les actifs** utilisés dans nos activités contre les pertes dues au vol, à la négligence, à une mauvaise utilisation ou au gaspillage, des biens matériels (équipements d'usine, stocks, outillage, véhicules, équipements informatiques) à la propriété intellectuelle (informations confidentielles, brevets, secrets commerciaux et savoir-faire). Cela s'applique aux actifs appartenant à Methode et à d'autres, tels que les clients et les fournisseurs. Créez et stockez toujours les documents professionnels conformément aux politiques de Methode et sur des **systèmes approuvés**. Consultez les politiques de conservation des documents de Methode pour **l'élimination appropriée** des documents et suivez les instructions du service Juridique si l'on vous demande de conserver des documents spécifiques pouvant être liés à une affaire juridique ou de conformité.

Nous utilisons les actifs de Methode, y compris les équipements de l'entreprise, les machines, les systèmes de communication et autres biens, dans le but d'effectuer un travail pour Methode. Un usage personnel limité des équipements informatiques et des véhicules de l'entreprise peut être autorisé à condition qu'il soit occasionnel, qu'il n'interfère pas avec votre travail et qu'il respecte toutes les politiques de l'entreprise. Lorsque la loi le permet, Methode peut surveiller les sites de l'entreprise ainsi que toute communication effectuée via les systèmes de l'entreprise afin de garantir le respect de la loi et des politiques internes.

Consultez les politiques de sécurité de l'information de Methode pour plus de détails sur la manière d'agir correctement en lien avec l'utilisation des technologies de l'information.

Informations confidentielles et propriétaires

Chez Methode, nous **protégeons toutes les informations confidentielles et propriétaires**, qui peuvent inclure des informations concernant Methode, nos fournisseurs, nos clients ou les membres de notre équipe. **Les informations confidentielles comprennent généralement tout ce qui n'a pas été rendu public**, comme la propriété intellectuelle et les informations qui pourraient nuire à une concurrence loyale ou être utiles à des concurrents si elles étaient divulguées.

L'utilisation ou la divulgation d'informations confidentielles ou propriétaires, y compris la propriété intellectuelle, sans autorisation appropriée et sans raison commerciale valable n'est pas autorisée et pourrait nuire à la réputation de l'entreprise ou à celle de nos clients ou fournisseurs. Lors du traitement d'informations confidentielles, nous devons **respecter la confidentialité, la vie privée et les droits de propriété intellectuelle d'autrui**, et **ne partager ces informations que sur la base du « besoin de savoir » et uniquement lorsque cela est autorisé**. Cette règle s'applique même après la fin de votre collaboration avec Methode.

Le délit d'initié est illégal et contraire à l'éthique. L'achat ou la vente de titres de Methode, ou d'autres entreprises faisant ou susceptibles de faire affaire avec Methode, sur la base d'informations privilégiées est interdit. Les employés, dirigeants et administrateurs ayant accès à des informations confidentielles concernant l'entreprise ou toute autre entité ne sont pas autorisés à utiliser ou partager ces informations pour effectuer des transactions sur des titres.

Consultez la politique relative au délit d'initié pour plus de détails sur ce sujet.

Vie privée et protection des données

Nous **respectons la vie privée des personnes qui nous confient leurs données à caractère personnel**, y compris les membres de l'équipe, les clients, les fournisseurs et d'autres personnes impliquées dans nos activités. Nous **protégeons les informations personnellement identifiables et les informations sensibles** contre toute divulgation ou utilisation non autorisée. La collecte et le traitement des informations personnelles doivent être **limités à ce qui est nécessaire pour des objectifs commerciaux légitimes spécifiques**.

Sécurisez toujours les informations confidentielles et autres données de l'entreprise en respectant les politiques de sécurité de l'information, en stockant les fichiers de manière appropriée dans des zones sécurisées, **en protégeant vos équipements informatiques** contre le vol et l'accès non autorisé, et en respectant les référentiels de conservation en vigueur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les politiques de sécurité de l'information sur Methode Connect.

Communication et relations

La réputation de notre entreprise repose sur la **transparence**, l'**exactitude** et la **cohérence** de nos déclarations publiques, y compris celles sur les réseaux sociaux et dans d'autres communications concernant nos activités. **Faites preuve de prudence lorsque vous partagez des informations** en dehors de Methode et ne vous adressez pas aux médias ni ne faites de déclarations au nom de Methode. Seules les personnes **autorisées à s'exprimer au nom de l'entreprise** peuvent le faire.

Les réseaux sociaux et les plateformes en ligne offrent des opportunités de se connecter avec des personnes du monde entier. Faites preuve de **discernement** et de **respect envers les autres** lorsque vous communiquez en ligne et évitez de donner l'impression de parler au nom de Methode. Consultez la politique de Methode relative aux réseaux sociaux pour connaître les attentes de l'entreprise.

Methode **reconnait le droit et la responsabilité** de ses employés, en tant que citoyens privés, de participer au processus politique et civique. La participation à des activités politiques relève d'un **choix personnel** et ne doit pas suggérer le soutien de Methode, ni être effectuée pendant le temps de travail ou impliquer l'utilisation de ressources de l'entreprise.

Consultez la politique de Methode relative aux réseaux sociaux pour connaître les attentes de l'entreprise.

Sites mondiaux de Methode Electronics, Inc.

Dérogations

Toute dérogation au présent Code ne peut être accordée que par le Directeur général (Chief Executive Officer, CEO) et le Directeur juridique, à l'exception du fait qu'une dérogation pour un dirigeant ou un administrateur nécessite l'approbation du Comité d'audit du Conseil d'administration de Methode.